



**ECONOMIE SOCIALE
EN ILE DE FRANCE**

**Emploi en 2008
et conjoncture**

**Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET**

LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 :

Près de 32.000 établissements employeurs.

Près de 370.000 salariés, soit 8,2% du total des salariés privés

Environ 9,25 milliards d'euros de salaires distribués en 2008.

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Cette complémentarité est mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 31 juillet 2009 entre le CNCRES et Recherches & Solidarités. Au-delà de l'Atlas de l'économie sociale réalisé en 2009 par le CNCRES, cette monographie régionale permet, grâce au soutien de l'Assemblée des Régions de France et de la Caisse des dépôts, d'actualiser les données de l'emploi à l'ensemble de l'année 2008, ainsi qu'en conjoncture, et pour le secteur associatif, au premier semestre 2009.

I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale. Elles sont également homogènes d'une année sur l'autre.

Les données présentées à l'unité près doivent être lues avec prudence, en raison de la petite marge d'erreur, toujours possible dans ce type de recensements. Les informations complètes concernant le périmètre, ainsi que la méthodologie utilisée, sont disponibles dans le cadre de l'étude nationale publiée en juin 2009.¹

II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Ile de France présente des résultats atypiques, comme on va le voir, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France métropolitaine, d'une part, et à la référence, hors Ile de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

Etablissements	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Ile-de-France	28 030	361	682	2 644	31 717
Ventilation Région	88,4%	1,1%	2,2%	8,3%	100,0%
Ventilation France	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%
Ventilation hors IF	79,7%	0,4%	3,1%	16,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Le nombre des associations employeurs est proportionnellement important dans la région. Il en est de même pour les fondations dont beaucoup ont ici une vocation nationale. A l'inverse, la proportion des mutuelles et surtout celle des coopératives sont significativement inférieures aux repères hors Ile de France.

¹ « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2008 et conjoncture » – www.recherches-solidarites.org

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Ile-de-France	293 217	21867	23138	28 746	366 969
Ventilation Région	79,9%	6,0%	6,3%	7,8%	100,0%
Ventilation France	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%
Ventilation hors IDF	77,2%	2,0%	5,1%	15,7%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Les associations représentaient près de 90% des établissements employeurs de l'économie sociale, et elles représentent environ 80% du nombre total de salariés : ce sont des établissements de plus petite taille que les mutuelles et les coopératives. Les établissements mutualistes comportent une proportion de salariés légèrement supérieure au repère national, hors Ile de France. Ce sont généralement de gros établissements à vocation régionale ou nationale.

En revanche, la proportion des salariés coopératifs est nettement inférieure aux repères nationaux, compte tenu de la faible présence des coopératives agricoles, réparties sur l'ensemble des autres régions.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Ile-de-France	6 845 296	627 419	788 150	987 917	9 248 782
Ventilation Région	74,0%	6,8%	8,5%	10,7%	100,0%
Ventilation France	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%
Ventilation hors IDF	67,9%	2,5%	7,5%	22,1%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Compte tenu du nombre d'emplois à temps partiel que comporte le secteur associatif, notamment dans les secteurs du sport, de la culture et des loisirs, la proportion de la masse salariale distribuée dans ce secteur en 2008 représente 74% du total de l'économie sociale, alors que la proportion du nombre des salariés était de l'ordre de 80%.

Au bilan, près de 9,25 milliards d'euros de masse salariale ont été distribués en 2008, dans l'ensemble de l'économie sociale.

III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM²), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

METHODOLOGIE : La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante³ : le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). La même notion a été utilisée par les services de la MSA.

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Ile-de-France	6,6%	0,5%	0,5%	0,6%	8,2%
France	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%
Hors Ile de France	10,1%	0,3%	0,7%	2,0%	13,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région Ile de France présente une situation atypique, avec une proportion d'emplois d'économie sociale très inférieure aux repères nationaux (8,2%). C'est du reste cette particularité qui explique la différence entre le repère national (11,9%) et le repère hors Ile de France (13,1%).

Ceci n'est pas à mettre sur le compte d'une économie sociale qui serait en retrait par rapport à ce qu'elle est dans les autres régions, bien au contraire. Cette proportion plus faible s'explique simplement par un dénominateur plus élevé qu'ailleurs, compte tenu d'une forte concentration des emplois privés dans cette région.

² Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

³ Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

IV – EVOLUTION 2007-2008

PRECISION METHODOLOGIQUE : La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1^{er} janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétropolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Ile-de-France	1,2%	2,5%	-4,3%	-3,6%	0,5%	1,4%
France	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%
Hors Ile de France	2,1%	0,3%	-3,8%	-1,9%	1,1%	1,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

L'emploi associatif a progressé un peu moins vite dans la région qu'au plan national, en pourcentage. Ceci pourrait s'expliquer, en partie, par la présence de grosses structures à vocation nationale, dont les effectifs sont généralement plus stables car leurs missions évoluent peu, et dont les financements nationaux ont pu connaître quelques tassements au cours de l'année 2008.

Par ailleurs, les effectifs des fondations ont progressé significativement, pendant que ceux des mutuelles et des coopératives se repliaient ici un peu plus fortement qu'ailleurs.

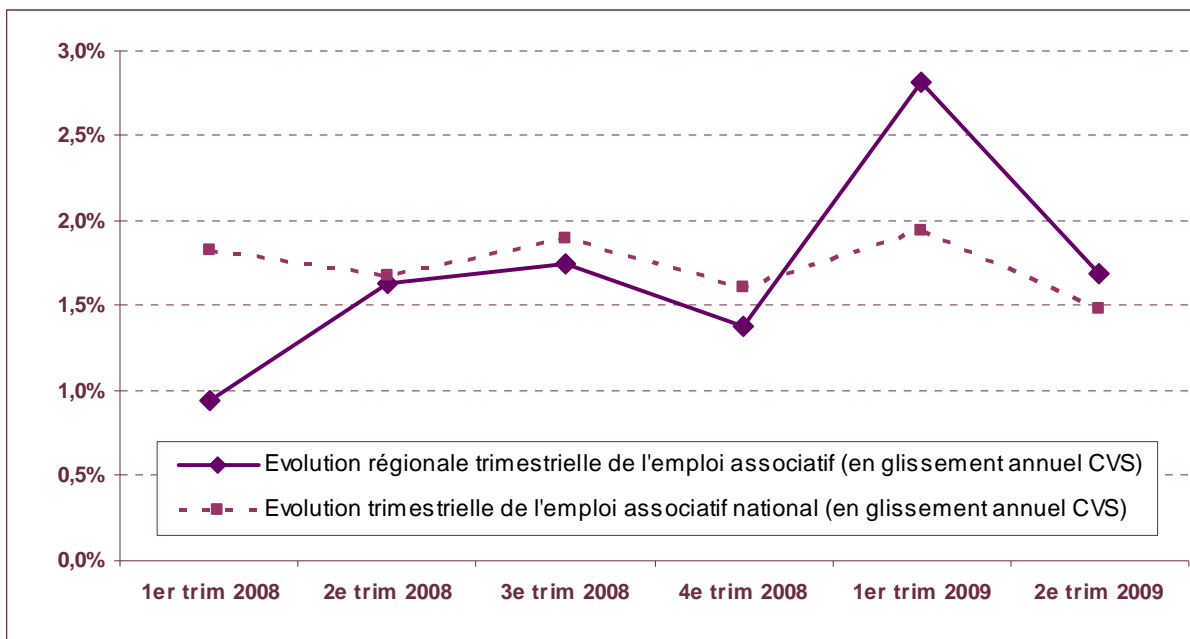
Au final, le bilan régional de l'économie sociale se traduit par une évolution positive (0,5% en 2008) un peu plus faible que l'évolution de l'économie sociale au plan national (1,1%). Cette évolution de 0,5% est un peu plus faible que celle de l'ensemble du secteur privé régional (1,4%), qui se situe lui-même au dessus de la moyenne nationale (1,1%).

V – LA CONJONCTURE

PRECISION METHODOLOGIQUE : Compte tenu des variations observées dans le groupe des coopératives et dans celui des mutuelles, notamment du fait des changements de statuts juridiques, ce suivi de conjoncture porte sur les groupes des associations, dont le périmètre est bien maîtrisé.

L'observation des données est trimestrielle, en glissement annuel corrigé des variations saisonnières. Cette méthode – pratiquée par l'ACOSS pour l'ensemble de ses suivis de conjoncture – permet de corriger les séries, notamment de l'impact des versements de primes et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

Ce premier graphique présente l'évolution de l'emploi dans le secteur associatif de la région, comparée à l'évolution de l'emploi associatif national. Chaque trimestre est comparé au même trimestre de l'année N - 1, après correction des variations saisonnières.

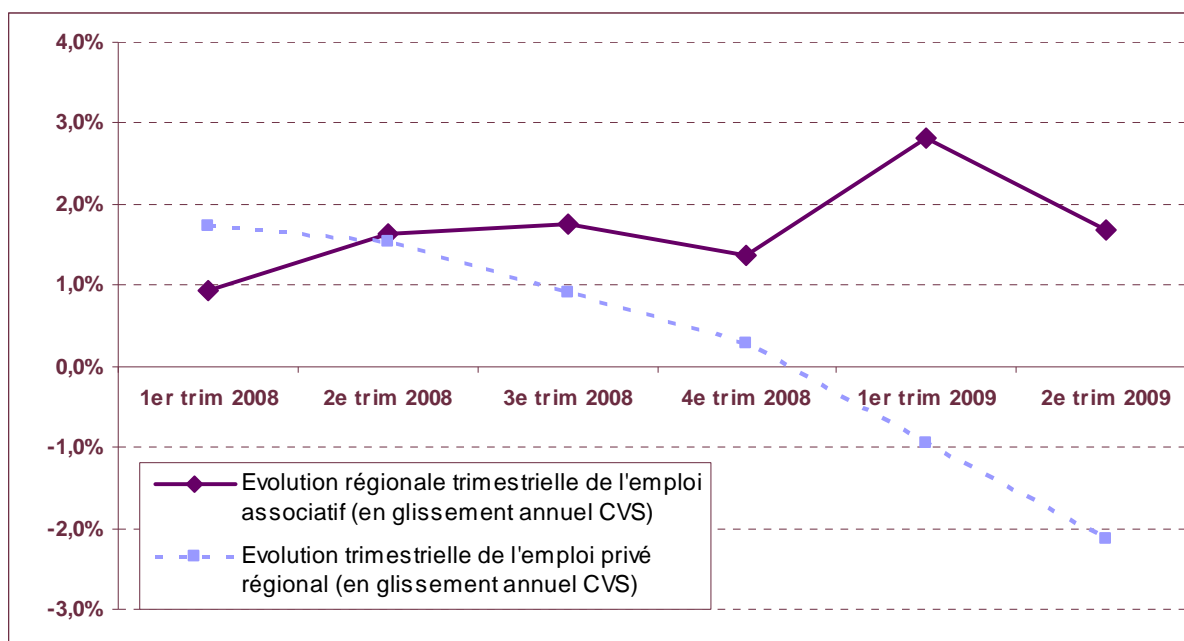


Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Une différence nette apparaît au cours du premier trimestre 2008 : on peut supposer que ce différentiel d'évolution (0,9% contre 1,8% au plan national), traduit le tassement signalé plus haut de certaines grosses structures associatives qui ont vu leurs moyens se réduire un peu.

A l'inverse, le rebond significativement élevé que l'on observe au premier trimestre 2009 (2,8% contre 1,9% au plan national), pourrait correspondre pour une large part aux mesures gouvernementales prises en faveur de l'emploi dans le secteur associatif. Et les structures nationales semblent avoir été particulièrement attentives à ces mesures, dont elles ont su profiter rapidement pour se renforcer.

Un deuxième graphique permet de rapprocher l'évolution de l'emploi associatif de la région, à celle de l'ensemble de l'emploi privé, au sein de cette même région. Il est également construit à partir du glissement annuel, corrigé des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

Depuis le 2^{ème} trimestre 2008, l'emploi associatif se comporte beaucoup plus favorablement que l'emploi de l'ensemble du secteur privé, dont l'évolution se tasse régulièrement, jusqu'à devenir négative au cours du premier semestre 2009.

VI – LES SPECIFICITES REGIONALES

Dans une région dont le développement économique est très important, le poids relatif de l'emploi d'économie sociale est un peu plus faible qu'ailleurs. Cela ne signifie pas que le secteur est défaillant, car il représente 370.000 emplois. Au sein de ce secteur, la part des associations et celle des fondations sont proportionnellement plus importantes qu'ailleurs, celle des coopératives est plus faible, dans la mesure où on ne trouve ici que très peu de coopératives agricoles.

Le secteur privé régional résiste un peu mieux que dans les autres régions, avec un différentiel d'un point dans l'évolution régionale au premier semestre 2009, par rapport à l'évolution nationale. Et dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale représente un enjeu économique fort, dans la mesure où il a continué de créer des emplois en 2008, tout comme au cours du premier semestre 2009.

N'oublions pas, non plus, qu'au-delà du lien social que développent les associations, les fondations, les mutuelles et les coopératives, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation.

